SOCIÉTÉ

Film et débat consacrés aux activités des gens du voyage

Dans la littérature, au cinéma et jusque dans la bande dessinée (voir Tintin et Les Bijoux de la Castafiore), le Tsigane, le Gitan, le Romanichel et le Bohémien sont indifféremment perçus comme des voleurs, ne vivant que de rapines.

C'est dire le préjugé auquel s'attaque *Ça ferraille dur*, un documentaire de 46 minutes. Le réalisateur, Marc Tournier, y donne la parole à plusieurs générations de la famille du voyage. Les plus anciens y disent tout ce qui les sépare socialement et économiquement, mais aussi culturellement du monde du travail très codifié, très normé des « sédentaires ». D'autres y expliquent pourquoi ils ont choisi d'exercer une activité professionnelle et comment ils s'y prennent pour le faire sans pour autant renier les valeurs de leur communauté.

200 personnes soutenues

« Les voyageurs d'un centre social d'Angoulême eux-mêmes sont à l'origine de ce film, explique Nicolas Cadyck, directeur adjoint de l'association Cher Tsiganes qui en organise la projection. Au-delà, les activités de la communauté sont réelles, et nombreuses. Rien qu'à Cher Tsiganes, pour une mission de suivi dans le cadre du RSA, nous soutenons plus de 200 personnes de la communauté en micro-entreprises. Car les voyageurs ne conçoivent évidemment pas le labeur en termes de contrat de travail, de règlements et d'horaires, mais avant tout d'adaptation à des rythmes propres à la communauté et à ses traditions. Ils sont par exemple nombreux, depuis longtemps, à faire les vendanges, les récoltes et les cueillettes, ils se déplacent en conséquence. Ils sont aussi volontiers ferrailleurs, vanniers, rempailleurs, encore un peu rémouleurs et prêtent aussi la main aux travaux du bâtiment… »

Emmanuel Letreulle
emmanuel.letreulle@centrefrance.com

Le programme. *Ça ferraille dur*, de Marc Tournier, demain, jeudi 21 novembre, à 14 h 30, au muséum d'histoire naturelle de Bourges. La projection est suivie d'un débat. Entrée libre.

ÉDUCATION ■ La semaine du droit de l'en

Deux expos à l'at

Jusqu'au 29 novembre, l'atelier Canopé accueille deux expositions dans le cadre de la semaine « En connaissant nos droits, nous grandirons mieux ».

Clément Bessaudoux

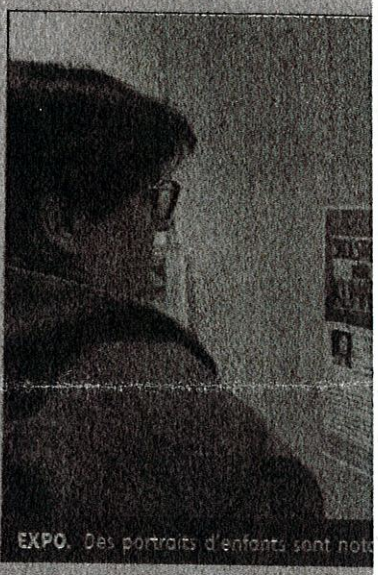

EXPO. Des portraits d'enfants sont not

Alors que ce mercredi 20 novembre marque le trentième anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant et qu'il est, aussi, la Journée mondiale des droits de l'enfant, la dix-huitième semaine « En connaissant nos droits, nous grandirons mieux » a été inaugurée officiellement, hier, à l'atelier Canopé, à Bourges (*). Depuis lundi, cet espace abrite deux expositions en lien avec les droits de l'enfant et la convention.

Une émission de radio par les enfants

« C'est la 18e édition de cette semaine à l'Atelier, explique Dominique Ancelin, médiatrice à Canopé dans le Cher. Toute la semaine, pour douze classes d'écoles de Bourges et de Levet, et ensuite jusqu'au 29 novembre pour tout le monde, nous proposons une exposition sur des enfants qui, ces trente dernières années, se sont battus pour leurs droits comme la Pakistanaise Malala. La deuxième exposition se concentre sur trois articles de la Convention des droits de l'enfant. » Les droits à l'éducation, à vivre dans un environnement sain et à s'informer et s'exprimer y sont, ainsi, illustrés et développés.

Ces expositions ont été réalisées avec l'Adosen-Prévention, le Centre contre les manipulations mentales, l'Union des délégués départementaux de l'Éducation nationale, le Mou (qui ces s de gu de la du C par s Pasc « Cet aussi éduc const neté Pierre teur a

Les CE1 ront

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

EN BREF

CIRCULATION ■ Fermeture de la bretelle